LE PLUS TOT SERA LE MIEUX

Nous trouvons, dans l'Evénement du 12 courant, l'entrefilet suivant, que nous nous empressons de reproduire. C'est pour des articles analogues que le Canada-Revue a été condamné, et, en toute logique, nous demandons la condamnation de l'Evénement et la nôtre, car nous avons les mêmes sentiments que le Canada-Revue sur cette question.

Le Conseil de l'Instruction publique siège en ce moment à Québec.

Grand nombre souhaitent et espèrent que ses délibérations aient pour résultat une entente relative aux réformes scolaire, dont l'adoption s'impose.

Pourquoi se le dissimuler plus longtemps? Il existe parmi les membres du Conseil une divergence d'opinion assez prononcée sur certaines questions.

Laïques et ecclésiastiques ne pensent pas de la même façon, 10. sur la manière dont doivent être distribuées les sommes d'argents affectées au soutien de l'Instruction; 20. sur la nécessité de l'uniformité dans l'enseignement, et 30. sur l'obligation pour chaque instituteur d'être porteur d'un certificat de compétence.

Il est, croyons-nous, regrettable que l'on n'ait pu s'entendre sur les propositions Masson, qui étaient raisonnables et avaient l'approbation de tous ceux qui croient que notre système d'enseignement est susceptible d'amélioration.

Les pères de famille ont bien aussi leur mot à dire dans cette affaire d'éducation, mais on semble trop l'oublier.

Nous ne voulons pas être prophète, surtout prophète de malheur, mais nous prévoyons un danger sérieux pour l'avenir dans le refus constant des membres ccclésiastiques du Conseil de se rendre aux représentations et aux demandes des membres laïques.

Nous disons ceci en toute sincérité et dans un bon esprit, car nous croyons qu'à courte échéance nous aurons à rencontrer des difficultés sérieuses, en cette province, au sujet de l'éducation.

Nous ne sommes pas au nombre de ceux qui disent que notre système ne vaut rien et qui réclament à grands cris des réformes radicales. Nous croyons au contraire que, pris généralement, notre système est au moins égal à celui des autres provinces de la Confédération, mais certaines modifications s'imposent pour le rendre plus efficace, et le plus tôt ces réformes seront adoptées, le mieux ce sera.

Le Monde annonce que des changements importants vont être faits à la cure de St-Vincent de Paul de Montréal. On nous communique à ce sujet une correspondance que nous ne sommes pas prêts à publier.

LES LIVRES D'ECOLES

On nous a souvent taxé d'exagération, sans pouvoir cependant, prouver cette assertion. Aujourd'hui, nous voulons parler des livres d'école et des prix arbritraires que les pères de famille sont obligés de payer tous les ans pour leurs enfants. Afin de donner une preuve convaincante, et bien démontrer aux citoyens qui paient des taxes qu'ils sont indignement exploités sous le rapport des livres d'école, nous alions publier chaque semaine le prix coûtant d'un ou plusieurs livres actuellement en usage dans les écoles.

Nous prendrons comme base moyenne une édition de 10,000 exemplaires et l'estimé portera sur les prix de la composition, du papier, de l'impression et de la reliure. Nous ajouterons même dans chaque cas le prix du clichage.

Pour les personnes qui ne sont pas familières avec ces termes de boutique nous donnons l'explication de ce dernier procédé. Lorsqu'une page de livre est prête à livrer à l'impression, on fait prendre une empreinte sur papier mâché qui est ensuite séchée au four, et devient très dure. Cette empreinte est mise de côté et lorsqu'on veut tirer une nouvelle édition, on coule une composition et on obtient de la sorte une planche métallique qui s'imprime absolument comme les caractères d'imprimerie ordinaires, épargnant ainsi le coût d'une nouvelle composition.

Nous croyons être en mesure de prouver conclusivement par ce petit calcul que le rendement moyen des capitaux investis dans la spéculation des livres d'école est de, au bas mot, 300 pour cent.

MAGISTER.

L'Exposition annuelle de la Province s'est ouverte jeudi à Montréal, et promet un succès phénoménal. Evidemment il y a encore beaucoup à faire pour sortir notre habitant de son apathie, mais ça vient, en dépit de la calotte, qui s'entête à nous tenir en bride. Encore quelques années, et nos gens comprendront que pour prospérer, il faut laisser le soin de notre salut éternel entre les mains du curé, qui a mission d'y voir, paraitil, mais qu'il faut soi-même s'occuper des intérêts temporels.